

## SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

### DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 avril à 20h00, les membres du conseil municipal de Marminiac dûment convoqués en date du 26 mars se sont réunis, à la mairie, sous la présidence de Mme Rachel FRENCH, Maire

**Présents :** FRENCH Rachel, GALIACY Benoît, GOMEZ MONBRUN Patricia, DESTAL Céline, GARRIGOU Sarah, CESSAC Caroline, PEYRIE Sabine.

**Absent :** LESSENNE Léopold,

**Absents excusés :** DIAZ Julie, FLORENTY Kévin, FLORENTY Vincent,  
Patricia Mombrun a été élue secrétaire de séance.

### APPROBATION DE COMPTES-RENDUS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

Après avoir nommés les membres qui étaient présents et absents lors du dernier Conseil Municipal en date du 11 mars 2024, Mme le Maire Rachel FRENCH lit les comptes-rendus des délibérations prises lors de celui-ci. Elle les soumet à l'approbation des membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les délibérations et le procès-verbal.

### DÉLIBÉRATIONS

N° 2024-04-04-/01 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU 2023)-

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	288 534.89	247 256.00	535 790.89
	Recettes réalisées	60 336.92	257 549.05	317 885.97
	Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	256 013.87	464 695.06	720 708.93
	Dépenses réalisées	96 978.99	199 163.55	296 142.54

CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE MARMINIAC

	Restes à réaliser	32 001.77	0.00	32 001.77
<b>Différence entre les titres et les mandats</b>	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-36 642.07	58 385.50	21 743.43
<b>Résultats antérieurs reportés</b>	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-32 521.02	217 439.06	184 918.04
<b>Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)</b>	Excédent / déficit (+/-)	-69 163.09	275 824.56	206 661.47
<b>Différence entre les restes à réaliser</b>	Restes à réaliser (+/-)	-32 001.77	0.00	-32001.77
<b>Résultat cumulé</b>	Excédent / déficit	-101 164.86	275 824.56	174 659.70

Mme le Maire est sortie et n'a pas pris part au vote  
 Voté à l'unanimité

**N° 2024-04-04-/02 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023-**

Excédent de fonctionnement de 275 824,56 €

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	+ 217 439.06
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 32 521.02

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice 2023</u>	+ 58 385.50 €
<i>Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	
<u>B Résultats antérieurs reportés exercice 2022</u>	+ 217 439.06 €
<i>Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	
<b><u>C Résultat à affecter</u></b>	
<i>= A+B (hors restes à réaliser)</i>	
<i>( Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</i>	<b>+ 275 824, 56 €</b>

CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE MARMINIAC

D Solde d'exécution d'investissement	-69 163,09 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-32 001,77 €
Besoin de financement = D+E	- 101 164,86 €
AFFECTATION = C	= G+H + 275 824,56 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	101 164,86 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	174 659,70 €
DEFICIT REPORTÉ D 002	0,00 €

Voté à l'unanimité.

N° 2024-04-04-/03 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2024-

Association	Montant	Vote
LE BOCAL	1000,00	A l'unanimité sauf Sabine PEYRIE
APE COTE COUR (association parents d'élèves RPI)	150.00	A l'unanimité
ECOLE DES METIERS	80.00	A l'unanimité
ENTENTE FOOTBALL CAZALS-MONTCLERA	300.00	A l'unanimité
MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION	30.00	A l'unanimité
Restos du Cœur	150,00 € de don en nature (denrées alimentaires)	A l'unanimité
REFUGE CANIN LOTOIS	100,00 €	A l'unanimité
Pompiers de Salviac	150,00 €	A l'unanimité

Sabine PEYRIÉ est sortie et n'a pas participé au vote pour la subvention pour Le Bocal.

Voté à l'unanimité

**N° 2024-04-04-/04 – VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES – ANNÉE 2024-**

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	26.61 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	42.30 %
Cotisation foncière des entreprises ( CFE)	10.90 %

Voté à l'unanimité

**N° 2024-04-04-/05 – VOTE DU BUDGET 2024-**

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	415 304.70 €	415 304.70 €
Section d'investissement	408 144.97 €	408 144.97 €
Total	823 449.67 €	823 449.67 €

Voté à l'unanimité

**N° 2024-04-04-/06 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - RESTAURANT**

Reconduction des mêmes termes, soit 720 € par an proratisé la première année, pour l'occupation par le restaurant du domaine public sur la place des chênes verts.

Voté à l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

**1. PLUi – repérage de granges**

Présentation du PAD et débat à la communauté de communes en avril.

Clôture de la plateforme de recensement des granges fin juin.

**2. Pré Lacoste**

La taille des arbres a déjà été réalisée.

1 journée de chantier est à prévoir en amont de la pose de la table de ping-pong et des 3 tables de pique-nique (chantier préparatoire incluant notamment le coffrage, la pose du géotextile.....). Une information sera diffusée via le Bocal, la messagerie mail,

l'application WhatsApp pour une journée participative 27 avril.

3. **Reprise restaurant.** Dégustation la semaine précédant la date d'ouverture prévue le 1<sup>er</sup> ou le 2 mai
4. **Château d'eau :** inauguration le samedi 20 avril à 11h00 suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes ouvert aux élus.
5. **Projection du film « Êtres en transition »** à la salle des fêtes le samedi 8 juin.  
Suivi d'un éventuel débat avec des associations après la diffusion du film
6. **Questions diverses**
  - **CANOPEE :** Association militante pouvant conseiller les collectivités sur les coupes d'arbres
  - **Elections européennes le 9 juin.**
  - **Fête de la musique le 21 juin**
  - **Vide grenier le 21 Juillet**
  - **Nouvelle association de chasse** sur la commune
  - **Jardinières du bourg :** Renouvellement nécessaires des plants.  
Organisation d'une matinée de plantation le 27 avril à partir de 9h30.  
Communication auprès des habitants par un affichage au Bocal.

Les délibérations à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Mme le Maire lève la séance à xxhxx.